



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

ID : 033-213302615-20251205-2025_12_03-DE

S²LO

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Absents : -excusés : 1

Procurations : 1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025_12_03

Objet : Décision Modificative n°4

L'an deux mille VINGT CINQ, le 4 décembre à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 27 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, M. DELAIRE Claude, M. BOUDOT Vincent, Mme PARET Aurélie, Mme SABACA Emmanuelle, Mme MASIN Claudie conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme CHASSAGNE Annie

Exclus :

Procurations : Mme CHASSAGNE Annie à Mme MASIN Claudie

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Vu le budget de la commune ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la Décision Modificative suivante du budget de l'exercice 2025

Imputation	OUVERT	RÉDUIT	Commentaires
D 121 2131 23	50 000,00		
D 123 2313 13		50 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvrures	50 000,00	
	Réductions	50 000,00	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvrures	50 000,00
Solde Réductions	50 000,00
Ouv. - Red.	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE les virements de crédits susmentionnés sur l'exercice 2025

A Lussac, le 04/12/2025

Le Maire,

Didier GATINEL